



CALAS PAINTBALL

La Chamary
42120 Saint Vincent de Boisset
Siren : 754089407
Tél : 07 81 390 390
contact@calas-paintball.com

Acceptation du règlement intérieur de CALAS PAINTBALL

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

Je soussigné(e) certifier sur l'honneur être majeur (Pour les moins de 18 ans : formulaire d'autorisation parentale rempli et signé par le tuteur légal obligatoire ; document fournis par CALAS PAINTBALL).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'activité Paintball, je m'engage à le respecter et à informer les autres membres de mon groupe dont je suis le responsable.

Rappel de quelques points important de ce règlement :

- Je m'engage à conserver mon masque dans les zones où le port est obligatoire.
- Je m'engage à garder ma capote de canon (ou bouchon de canon) + la sécurité de mon lanceur hors zones de jeu.
- Je m'engage à ne pas effectuer de tir de bille(s) au-dessus des filets de sécurité délimitant le terrain.
- Je m'engage à ne pas réutiliser toutes billes ce trouvant au sol.
- Je suis responsable de tout le matériel mis à ma disposition par la société CALAS PAINTBALL (En cas de perte, de vol ou de détérioration du matériels, la société CALAS PAINTBALL est en droit de me réclamer des pénalités pécuniaires).
- Je m'engage à respecter les mesures de sécurité indiquées dans le règlement intérieur de jeu (afficher sur le site de jeu), et à ne pas tirer sur mes camarades de jeu à moins de 5 mètres.
- Je m'engage ne pas être sous l'emprise de toutes substances pouvant altérer mes capacités physiques, sensorielles, morales ou mentales (stupéfiants, alcool, médicaments,...).
- Toutes violences physiques, verbales, morales sont proscrites sur le site.
- Je m'engage à respecter, et ne pas contester les informations et indications donner par l'animateur.
- Je m'engage à respecter les lieux, notamment ne pas laisser de détritrus sur le terrain
- En cas de vol sur les parkings ou dans l'enceinte du site, la direction décline toute responsabilité.

Chaque participant demeure responsable de ses actes au regard des articles 1382 et suivants du code civil.

En cas de non respecter du règlement intérieur de CALAS PAINTBALL, le responsable du site pourra annuler ma location, ou mon accès terrain sans aucune justification, et sans aucun remboursement possible.

Je suis en connaissance de cause que ma responsabilité civil n'est plus valide du moment où j'ai entre les mains un lanceur de paintball, et que la société CALAS PAINTBALL se dégage de toutes responsabilités en cas de jeu dangereux, attitudes dangereuses et contraires au règlement intérieur, et accidents corporels survenant sur le site situé à Saint Vincent de Boisset (42120) à La Chamary. Voilà pourquoi la société CALAS PAINTBALL a inclus l'assurance responsabilité civil individuelle lors de l'achat d'un accès terrain (joueurs équipés ou non) ou pour l'achat d'une carte adhérent (Attestation assurance affiché à l'accueil du site).

Le/..../..... à

Signature :

Quels supports avez-vous utilisé pour nous connaître ?

AMIS

GOOGLE

FACEBOOK

PUB (journaux tracts...)

AUTRE :